

LIGUE VAUDOISE CONTRE LE RHUMATISME

MORGES

Rapport de révision des comptes
de l'exercice 2025, destiné
à l'Assemblée générale

19 mars 2026

A l'Assemblée générale de la
LIGUE VAUDOISE CONTRE LE RHUMATISME

MORGES**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) de la Ligue vaudoise contre le rhumatisme pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

L'organe de révision
FIDUCIAIRE SAUGY SA



Le réviseur responsable :
B. Crettaz, expert-réviseur agréé



Bilan au 31 décembre

	Commentaires	2025	2024
		CHF	CHF
Actif			
Actif circulant		1'624'734	1'626'701
Liquidités et titres	1	1'581'288	1'592'914
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	133	88
Créance vis-à-vis d'une institution liée	2a		5'035
Autres créances à court terme	3	25'754	14'520
Stocks	4	3'519	3'911
Comptes de régularisation actif	5	14'040	10'233
Actif immobilisé		13'424	13'574
Immobilisations corporelles	6a	2	2
Immobilisations financières	6b	13'422	13'572
Total de l'actif		1'638'158	1'640'275
Passif			
Capitaux étrangers à court terme		202'378	195'173
Dettes résultant de livraisons et prestations	7	35'660	23'582
Dette vis-à-vis d'une institution liée	8	85'392	81'298
Comptes de régularisation passif	9	81'327	90'293
Capital de fonds (fonds affectés)	10	273'579	266'579
Fonds d'aide aux rhumatisants		198'579	198'579
Fonds risque s/valeur des titres		75'000	68'000
Capital de l'organisation	11	1'162'201	1'178'523
Capital libre (génééré)		1'178'523	1'022'720
Résultat de l'exercice		-16'322	155'803
Total du passif		1'638'158	1'640'275



Compte d'exploitation 2025

	Commentaires	2025	2024	Budget 2025
PRODUITS		CHF	CHF	CHF
Produits de collecte de fonds et contributions publiques	12	304'905	400'494	239'798
Part de la collecte nationale		10'154	7'756	7'500
Cotisations des membres		39'408	38'370	40'000
Contributions publiques		111'667	207'438	111'298
Sponsoring		2'081	694	1'000
Dons, y compris dons séjours médico-sociaux		141'594	146'236	80'000
Produits des prestations		361'238	359'775	368'000
Cours	13	224'443	218'628	222'500
Séjours médico-sociaux, hors dons		126'348	107'245	105'000
Moyens auxiliaires		7'591	8'207	10'500
Matériel d'information		24	0	0
Conférences		0	1'758	0
Autres prestations facturées		2'832	23'938	30'000
Total des produits		666'143	760'269	607'798
Charges directes de prestations	14	662'762	576'448	656'890
Charges de personnel		405'999	338'137	393'440
Charges liées aux locaux		91'009	91'395	88'450
Autres charges directes		165'754	146'916	175'000
Charges administratives	15	133'058	199'022	147'730
Charges de personnel		83'633	132'998	87'780
Charges liées aux locaux		7'842	15'834	11'550
Administration		17'958	29'016	15'400
Communication		3'498	1'373	6'000
Informatique		20'126	17'701	25'000
Amortissements		0	2'100	2'000
Charges d'obtention de financements	16	42'230	41'025	54'000
Charges de personnel		31'979	29'525	30'000
Communication		10'251	11'500	24'000
Résultat intermédiaire (- = déficit)		-171'906	-56'226	-250'822
Résultat financier (- = déficit)	17	161'095	74'754	20'000
Intérêts et produits des titres		28'424	26'063	21'000
Plus-values réalisées sur titres		2'205	934	0
Plus-values sur titres (non réalisées)		137'631	98'943	0
Pertes réalisées sur titres		0	0	0
Moins-values sur titres (non réalisées)		-4'472	-48'740	0
Charges financières		-2'693	-2'446	-1'000
Résultat annuel d'exploitation (- = déficit)		-10'812	18'528	-230'822
Résultat hors exploitation / exceptionnel (- = déficit)	18	1'490	139'275	0
Produits exceptionnels		2'220	220'573	0
Charges exceptionnelles		-730	-81'298	0
Résultat annuel sans résultat des fonds (- = déficit)		-9'322	157'803	-230'822
Fonds affectés	19	-7'000	-2'000	0
Attributions		-7'000	-2'000	0
Utilisations		0	0	0
<i>Fonds risque s/valeur des titres</i>		-7'000	-2'000	0
<i>Fonds risques opérationnels</i>		0	0	0
<i>Fonds risque s/valeur des titres</i>		0	0	0
Résultat annuel (- = déficit)		-16'322	155'803	-230'822



**Ligue vaudoise
contre le rhumatisme**
Notre action – votre mobilité

Tableau de variation du capital 2025 (en CHF)

Postes	Existant initial au 1.1.2025	Produits internes	Dotation (externe)	Transfert de fonds internes	Utilisation (externe)	Existant final au 31.12.2025
Moyens provenant du financement propre						
Capital libre (général)	1'178'523	0	0		0	1'178'523
Résultat de l'exercice			0		0	-16'322
Capital de l'organisation	1'178'523	0	0	0	0	1'162'201
Moyen provenant de fonds						
Fonds d'aide aux rhumatisants	198'579	0		0	0	198'579
Fonds risque s/valeur des titres	68'000	0	7'000			75'000
Capital des fonds avec affectation limitée	266'579	0	7'000	0	0	273'579

Tableau de variation du capital 2024 (en CHF)

Postes	Existant initial au 1.1.2024	Produits internes	Dotation (externe)	Transfert de fonds internes	Utilisation (externe)	Existant final au 31.12.2024
Moyens provenant du financement propre						
Capital libre (général)	1'022'720	0	0		0	1'022'720
Résultat de l'exercice			0		0	155'803
Capital de l'organisation	1'022'720	0	0	0	0	1'178'523
Moyen provenant de fonds						
Fonds d'aide aux rhumatisants	198'579	0		0	0	198'579
Fonds risque s/valeur des titres	66'000	0	2'000			68'000
Capital des fonds avec affectation limitée	264'579	0	2'000	0	0	266'579



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025

Principes généraux de présentation des comptes

Les comptes annuels 2025 de la Ligue vaudoise contre le rhumatisme (LVR) ont été établis selon les normes comptables Swiss Gaap RPC et plus particulièrement en référence à la norme 21 propre aux organismes à but non lucratif, ainsi que selon les normes Zewo.

Les états financiers 2025 comprennent le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de variation du capital, l'annexe aux comptes et le rapport de performance. En tant que petite organisation au sens des Swiss GAAP RPC, le tableau de flux de trésorerie n'a pas lieu d'être établi.

Le compte d'exploitation comprend le résultat d'exploitation, le résultat hors exploitation et les variations des fonds (affectés et libres).

Conformément à la méthodologie Zewo, le résultat d'exploitation distingue les charges directes de prestations (projets), les charges administratives et les charges d'obtention de financements (collecte de fonds et publicité générale), pour déterminer la structure des coûts (charges par fonction) des organisations à but non lucratif. La distinction s'appuie sur la base de la comptabilité analytique.

Principes d'évaluation

- Les fondements de la présentation des comptes et de l'établissement des rapports sont basés sur les Swiss Gaap RPC et son cadre conceptuel.
- Le principe de l'évaluation distincte de l'actif et du passif a été retenu; sauf indication contraire, l'évaluation des postes du bilan s'effectue à la valeur nominale à la date du bilan.
- Les titres des actifs circulants sont évalués à leur valeur boursière à la date du bilan.
- Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement justifiés.
- Les stocks sont présentés à leur valeur d'acquisition.
- Les avoirs et les dettes en devises étrangères sont intégrés au bilan selon le cours en fin d'année retenu par l'administration fédérale des contributions. Les transactions effectuées en cours d'année sont converties sur la base du cours à la date de la transaction.
- Les charges et les produits présentés correspondent par principe aux charges et aux produits bruts et sont rattachés à l'exercice au cours duquel ils ont été enregistrés.

Explications sur les postes du bilan et du compte d'exploitation

1. Liquidités et titres circulants

Liquidités & titres circulants	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Liquidités	78'731.77	223'517.31
Titres circulants	1'502'556.00	1'369'397.00
Total au bilan	1'581'287.77	1'592'914.31



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025

Liquidités

Les liquidités représentent un montant total de CHF 78'737.77 et se répartissent comme suit :

Liquidités	2025	2024
Caisse	346.80	365.35
Compte postal	64'370.04	158'438.83
Comptes bancaires	14'014.93	64'713.13
Total au bilan	78'731.77	223'517.31

Titres circulants

Les placements font l'objet d'un règlement qui a été établi au 1^{er} janvier 2005. L'objectif est de procéder aux mêmes critères de placement que la Ligue suisse contre le rhumatisme (LSR). La politique est de viser la plus grande sécurité possible avec des performances/rendements correspondant au marché. Les dispositions des articles 53, 54 et 55 OPP2 sont une référence pour la diversification des placements.

La répartition des titres se présente comme suit :

Placements en CHF	2025	2024
Obligations suisses en CHF	460'053.00	464'525.00
Obligations en monnaies étrangères	0.00	0.00
	460'053.00	464'525.00
Actions et titres assimilés suisses	760'332.00	645'682.00
Actions et titres assimilés étrangers	0.00	0.00
	760'332.00	645'682.00
Fonds placement immobilier	282'171.00	259'190.00
Fonds placement mixte	0.00	0.00
Total au bilan	1'502'556.00	1'369'397.00

2. Créances résultant de livraisons et de prestations

Ce poste est composé de créances vis-à-vis de débiteurs découlant des activités de l'organisation. Les postes ouverts au 31 décembre 2025 s'élèvent à **CHF 422.90**. La correction de valeur pour les risques de pertes se base sur les créances ouvertes à ce jour ; les pertes sont évaluées à 100% pour les créances antérieures à l'année en cours. Pour les créances de l'année, un correctif de valeur de 5% est appliqué. Le correctif de valeur pour 2025 se monte à CHF 290.00, en 2024 celui-ci était de CHF 450.00.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025

2a. Créance vis-à-vis d'une institution liée

Créance vis-à-vis d'une institution liée	2025	2024
Compte-courant adunaromandie	0.00	5'035.28
Total au bilan	0.00	5'035.28

aduna romandie gère les finances, les ressources humaines et l'informatique de la LVR et le compte-courant enregistre les transactions financières entre les deux associations. Aucun intérêt n'est comptabilisé.

La LVR est membre de l'association aduna romandie.

3. Autres créances à court terme

Il s'agit principalement de l'impôt anticipé à récupérer auprès de l'Administration fédérale des contributions (AFC) sur les revenus de l'exercice 2025, soit CHF 9'185.25. Le montant de l'impôt anticipé de 2024 doit être récupéré, soit un total de CHF 17'593.55.

Des montants à recevoir concernant les assurances sociales (CIP, AVS, CAF).

Le décompte TVA du 4^{ème} trimestre présente un montant de CHF 1'639.39 en notre faveur. D'autre part, un solde de l'impôt préalable de 2025 sera à récupérer par le biais de la concordance 2025 d'un montant de CHF 3'788.41, soit un total à récupérer de CHF 5'427.80.

4. Stocks

Il s'agit de documentation et de moyens auxiliaires évalués au prix d'achat. Le fournisseur principal est la Ligue Suisse contre le Rhumatisme.

5. Compte de régularisation actif

Le solde du compte s'articule comme suit :

Compte de régularisation actif	2025	2024
Collecte nationale	10'154.20	7'755.98
Charges payées en avance	3'886.20	2'476.85
Total au bilan	14'040.40	10'232.83



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025

6a. Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles se composent comme suit :

Immobilisations	2025	2024
Corporelles (Mobilier)	1.00	1.00
Incorporelles (logiciel Abacus)	1.00	1.00
Total au bilan	2.00	2.00

6b. Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent comme suit :

Immobilisations financières	2025	2024
Garantie de Loyer	13'222.00	13'222.00
Caution pour clés salle	200.00	350.00
Total au bilan	13'422.00	13'572.00

La garantie de loyer, représentant six mois de loyer, a été constituée en 2022 en faveur du nouveau propriétaire des locaux de Morges.

7. Dettes résultant de livraisons et prestations

Dettes résultant de livraisons et prestations	2025	2024
Dettes résultant de livraisons et prestations	35'660.00	23'582.10
Total au bilan	35'660.00	23'582.10

8. Dettes vis-à-vis d'une institution liée

Dettes vis-à-vis d'une institution liée	2025	2024
Avance OFAS_LSR_contrat 2024-2027	81'297.95	81'297.95
Dettes envers aduna romandie	4'093.81	0.00
Total au bilan	85'391.76	81'297.95

Le contrat actuel court sur la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2027.

Ce n'est qu'après le bouclage de la période 2024 à 2027 par la LSR et la restitution des chiffres à l'OFAS que le montant versé sera acquis. Ainsi, en 2024 la LVR a comptabilisé le montant reçu comme une dette. En 2025, le montant reçu de l'OFAS a été saisi dans les produits, le montant comptabilisé comme une dette en 2024 est estimé suffisant dans le cas d'un éventuel remboursement.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025

9. Comptes de régularisation passif

Comptes de régularisations passifs	2025	2024
Provisions diverses (inclus vacances et HS)	27'822.13	50'237.85
Produits reçus pour l'année suivante	47'909.60	40'055.00
Prestations à payer pour l'année en cours	5'595.00	0.00
Total au bilan	81'326.73	90'292.85

10. Capital de fonds

Les différents fonds affectés font l'objet d'un détail du mouvement dans le tableau d'évolution du capital. Le but et les sources de fonds sont détaillés ci-après :

Fonds d'aides aux rhumatisants

Fonds constitué par des successions reçues dont le but est destiné à des mesures en faveur des rhumatisants.

	2025	2024
Solde au 1er janvier	198'578.59	198'578.59
Attribution	0.00	0.00
Utilisation	0.00	0.00
Solde au 31 décembre	198'578.59	198'578.59

Fonds risques sur valeur des titres

Ce fonds a pour but de prémunir la LVR des incidences de grandes fluctuations boursières sur ses résultats annuels.

Il est calculé à hauteur de 5% de la valeur des titres.

	2024	2024
Solde au 1er janvier	68'000.00	66'000.00
Attribution	7'000.00	2'000.00
Utilisation	0.00	0.00
Solde au 31 décembre	75'000.00	68'000.00

11. Capital de l'organisation

Capital libre (généré)

Il s'agit du report des résultats passés qui ont été générés par l'activité de la LVR. Ce poste est à la libre disposition de l'organisation dans les buts de celle-ci.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025

12. Produits de campagnes de collecte de fonds et contributions publiques

Part collectée nationale

La part de la collecte nationale provient des actions réalisées par la Ligue suisse contre le rhumatisme, dont le résultat net est distribué aux ligues cantonales en fonction d'une clé de répartition.

Cotisation des membres

La cotisation annuelle est de:

- Membres individuels CHF 40.-
- Membres couples CHF 60.-
- Membres soutien/entreprises CHF 100.-
- Membres d'honneur gratuit

La LVR comptait 987 membres au 31 décembre 2025 (991 au 31.12.2024).

Contributions des pouvoirs publics

Contributions des pouvoirs publics	<u>2025</u>	<u>2024</u>
OFAS	82'175.80	174'185.55
OFSP	29'491.24	33'252.64
Total	111'667.04	207'438.19

La subvention OFAS découle du sous-contrat de prestations 2024-2027, signé au début de l'année 2024, avec la Ligue Suisse contre le Rhumatisme, chapitre 4.1. (voir également chiffre 8.).

Legs et dons

Les dons pour les séjours médico-sociaux sont les suivants :

Dons pour les séjours	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Fondation (anonyme)	0.00	5'000.00
Fondation Denantou	5'000.00	0.00
Fondation Warnery	20'000.00	20'000.00
Fondation Hatt-Bucher	10'000.00	10'000.00
Fondation P. Mercier	10'000.00	10'000.00
Fondation Ernest Matthey	1'000.00	0.00
Fondation PH Bender	5'000.00	0.00
Fondation Guignard	5'000.00	0.00
Fondation A. Fischer	3'000.00	3'000.00
Fondation Esther Locher Gurtner	30'000.00	50'000.00
Total	89'000.00	98'000.00

Hormis les dons pour les séjours médico-sociaux, la LVR a reçu deux dons d'un montant total de CHF 45'000 destinés aux Consultations de Conseils sociaux ainsi que CHF 7'594.10 de dons divers.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025

13. Cours

Les produits s'élèvent à CHF 224'443.00 contre CHF 218'628.00 en 2024.

14. Charges directes de prestations

Cette rubrique comprend les charges directes des activités déployées par la LVR (Cours, Séjours adaptés, Moyens auxiliaires, ...).

15. Charges administratives

Les charges administratives sont en baisse par rapport à 2024.

16. Charges d'obtention de financements

Il s'agit des actions de communication et du temps consacré à la visibilité des prestations de la LVR (relations publiques, site web, réseaux sociaux).

17. Résultat financier

Les titres sont évalués à leur valeur boursière et l'évolution des marchés boursiers durant l'année 2025 a amené la LVR à comptabiliser une plus-value (non réalisée) sur son portefeuille de CHF 137'631.00 (CHF 98'943.00 en 2024) et une moins-value (non réalisée) de CHF 4'472.00 (CHF 48'740.00 en 2024).

18. Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel	2025	2024
Produits exceptionnels	2'220.16	220'573.00
Charges exceptionnelles	730.20	81'297.95

En 2025, les produits exceptionnels s'élèvent à CHF 2'220.16 et correspondent à la domiciliation de la Fondation d'aide aux rhumatisants. En 2024, les produits exceptionnels comprenaient le décompte final OFAS contrat 2020-2023 pour un montant de CHF 216'802 et des produits divers hors exploitation d'un montant de CHF 3'771.00

En 2025, les charges exceptionnelles sont constituées d'un montant de CHF 730.20 qui correspond à un écart dans les fournisseurs.
En 2024, les charges exceptionnelles de CHF 81'297.95 représentent un acompte de subvention OFAS versé par la LSR pour la période contractuelle 2024-2027 mais dont le montant acquis à la LVR ne sera connu qu'à l'échéance du contrat par conséquent ce montant a été comptabilisé comme une avance (voir chiffre 8).

19. Fonds affectés

Voir l'évolution des Fonds risques sur titres.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025

Indemnités versées aux membres de l'organe dirigeant

Le comité de la LVR exerce sa fonction à titre bénévole. Aucune rémunération n'est versée.

Prestations à titre gratuit

Aucune prestation gratuite au sens des Swiss Gaap RPC n'a été reçue ou effectuée en 2025.

Engagements non-inscrits au bilan

Tous les engagements envers les projets de la LVR sont correctement inscrits au bilan de l'organisation.

Transactions avec des parties liées

Les parties liées comprennent aduna romandie ainsi que la Ligue suisse contre le rhumatisme (LSR), association faîtière.

Différentes transactions ont lieu durant l'année principalement en lien avec la gestion des finances et des salaires (aduna romandie), des achats de moyens auxiliaires, subventions et collecte (LSR).

Evènements postérieurs à la date du bilan

Néant



RAPPORT DE PERFORMANCE 2025

But de l'organisation

La Ligue Vaudoise contre le Rhumatisme (LVR) a pour but l'étude et la réalisation de tous les moyens propres à lutter contre les rhumatismes dans le canton de Vaud. Elle s'appuie pour ce faire sur les principes reconnus de la médecine et de l'approche médico-sociale.

La LVR utilise les moyens suivants pour atteindre ses buts :

- information, formation, perfectionnement et formation continue, prévention, travail social, soutien du personnel spécialisé ;
- défense des intérêts des personnes affectées par des maladies rhumatismales et de leurs proches auprès des autorités, des spécialistes, des prestataires de services et des assureurs ;
- coordination et promotion de la collaboration avec des institutions locales, régionales et cantonales poursuivant des buts similaires.

Organes dirigeants et leur durée de fonction

Norberg John Eric Michael	membre du comité président	signature collective à 2
Chamot Anne-Marie	membre du comité vice-présidente	signature collective à 2
Kohli Pierre	membre du comité trésorier	signature collective à 2
Bacq Annese Nathalie	membre du comité	
Gianinazzi Francesco	membre du comité	
Hügler Thomas	membre du comité	
Michaud Champendal Loraine	membre du comité	
Taxe Françoise	membre du comité	
Erb Evelyne	secrétaire générale	signature collective à 2

Le comité a été réélu pour 4 ans lors de l'assemblée générale de 2022.

Personnes responsables de la gestion

Mme Evelyne Erb-Michel assure la gestion de la LVR en collaboration avec M. Pierre Kohli, membre du comité et trésorier.

L'établissement de la comptabilité est confié à aduna romandie à Lausanne, institution dont la LVR est membre. La fonction d'organe de révision est attribuée à la Fiduciaire Saugy S.A. à Lausanne.

La Ligue vaudoise contre le rhumatisme est exonérée fiscalement.

Liens avec des organisations liées

La LVR est membre de la Ligue suisse contre le rhumatisme, association faîtière des ligues cantonales contre le rhumatisme qui défend leurs intérêts. C'est elle qui négocie et contractualise les subventions avec les organismes fédéraux (OFAS, OFSP) ; elle a pour but également d'harmoniser les pratiques, notamment en matière de communication. Elle développe et déploie des projets nationaux.

La LVR est membre de l'association aduna romandie. Elle possède une représentation au sein de cette entité.

Outre la comptabilité, la LVR confie certaines tâches administratives (gestion des salaires, informatique) à aduna romandie. Elles sont définies par une convention de collaboration.



RAPPORT DE PERFORMANCE 2025

Description des prestations fournies en relation avec les buts fixés et l'utilisation des fonds mis à disposition

Cours

Gymnastique au sol
Active Backademy
Aquacura
Aquawell
Lombosport
Equilibre au quotidien
Rythmique senior
Pilates
Marche
Yoga

Moyens auxiliaires

Conseils, tests et vente

Séjours médico-sociaux pour rhumatisants

Séjours accompagnés pour Rhumatisants (trois séjours)

Education thérapeutique

Spondylarthrite ankylosante
Polyarthrite rhumatoïde
Maladies osseuses

Documentation

Information et mise à disposition du public (documentation LSR)

Ateliers

La santé par le froid
Yoga thérapeutique
Point de chute !
SEDh

Conférences

Tout public
Public ciblé

Appréciation de la satisfaction des bénéficiaires de prestations

Chaque prestation fait l'objet d'une évaluation systématique. Une synthèse est envoyée à chaque intervenant.

Description de l'évolution des activités

La participation aux cours est soutenue et le nombre de membres en augmentation à plus de 1000.

Les séjours médicaux sociaux adaptés ont eu lieu selon le programme. Ils ont enregistré un nombre plus élevé de participants (62 vs. 53 en 2024) et se sont déroulés sans encombre, à la satisfaction de tous.

La mise en œuvre de nouveaux projets ponctuels (organisation ou participation à des événements publics, généraux ou ciblés, stands aux marchés) permet à la LVR de se faire connaître du grand public.

OFAS : Le sous-contrat de prestations en vigueur a été signé pour la période 2024-2027.

Indications sur la façon dont on peut mesurer et apprécier si les objectifs sont atteints

Les indicateurs principaux sont le taux de fréquentation des activités organisées par la LVR et l'évaluation qualitative systématique en fin de prestation.

Ratios pertinents pour la réalisation des objectifs

Les ratios principaux sont liés aux cours et vacances pour rhumatisants ainsi qu'aux ateliers spécifiques.



RAPPORT DE PERFORMANCE 2025

	2025	2024
Taux de fréquentation des cours (rapport au nb de personnes inscrites)	72.0%	72.0%
2025: 10 cours différents, 8979 séances suivies par 1058 participants		
Taux de fréquentation des séjours médico-sociaux pour rhumatisants (rapport à la capacité)	94.0%	80.0%
3 séjours, 62 participants (capacité à 66 maximum)		
Participants aux vacances pour rhumatisants	62	53

Principaux risques auxquels la LVR est exposée et les systèmes permettant de les contrôler

En temps normal, le risque principal sur les cours et séjours provient de la baisse ou du manque de participants pour ces différentes activités.

Via les outils statistiques et les travaux de vérification effectués par la secrétaire générale ainsi que par le comité, la LVR peut anticiper les variations de participants, changements législatifs, etc. qui pourraient remettre en cause lesdites activités.

Ces activités étant partiellement financées par des fonds publics, la perte de financement peut influencer la pérennité de certaines prestations.

En 2025, les prestations se sont développées. Nous avons notamment mis sur pieds de nouveaux cours et accentué notre présence dans de nouveaux lieux à travers tout le canton. Certains ateliers ont pu être pérennisés (Yoga thérapeutique et Syndrome Ehlers-Danlos hypermobilité par exemple).

La LVR a pu compter sur des soutiens financiers obtenus de la part de fondations.

25.02.2025/EEM